

DÉLIBÉRATION n° **2024-064** de la séance du **17/12/2024**

OBJET : **Approbation du budget primitif 2025 – budget annexe**

L'an deux mille vingt quatre, le mardi dix-sept décembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Nantes, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 14 Nombre de voix : 24

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN, Rodolphe AMAILLAND.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › Mme Claire HUGUES avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Anthony BERTHELOT avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Jean-Louis MOGAN avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › M. Nicolas CRIAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › M. Christophe JOUIN avait donné pouvoir à M. Jacques PRAUD.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Christelle BRAUD, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Bernard LEBEAU, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, Mme Anne-Marie CORDIER a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du budget primitif 2025 – budget annexe

EXPOSÉ

Avec la signature du schéma régional de coordination, mutualisation, et spécialisation en septembre 2022, le budget annexe est devenu le support budgétaire de l'ensemble des projets portés par la coopération régionale.

Depuis 2023, il atteste du socle de confiance mutuelle entre ces cinq centres de gestion et se traduit par un travail de concertation, de mise en cohérence de notre action et de développement de nouvelles offres au service de la performance individuelle et collective et de l'action publique portée par les employeurs publics du territoire régional.

Comme l'a souligné le débat d'orientation budgétaire du 14 novembre 2024, outre les concours et examens, qui restent le premier poste des dépenses régionales, l'année 2025 consacrera le renforcement de la mutualisation et son ancrage dans des actions ambitieuses, territorialisées, au bénéfice du pilotage et de la gestion des ressources humaines des collectivités et établissements publics de la région des Pays de la Loire.

Les projets majeurs de cette année 2025 sont la protection sociale complémentaire, à travers la prise d'effet des contrats prévoyance et la préparation des contrats santé, la poursuite de la formation au métier de secrétaire général de mairie, le lancement du dispositif de signalement, le développement des actions en faveur de la promotion de l'emploi.

Estimé à 1 529 701 €, ce budget, qui ne comporte qu'une section de fonctionnement, prévoit une participation des centres de gestion membres de la coopération à hauteur de 242 101 €, qui pourra être effacée lors de la reprise des résultats antérieurs, au moment du vote du budget supplémentaire.

Le rapport de présentation joint en annexe s'attache à présenter les ambitions de ce budget et sa déclinaison financière.

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2025 par un vote par chapitre, selon le détail présenté ci-dessous.

DÉLIBÉRÉ

VU le Code général de la fonction publique ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

VU l'instruction comptable M57 ;

VU le débat d'orientation budgétaire organisé lors de la séance du Conseil d'administration du 14 novembre 2024 ;

VU le rapport de présentation du budget primitif ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré par 23 voix pour et 1 vote contraire :

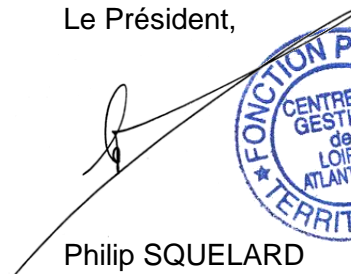

- **Approuve** le budget primitif 2025 du budget annexe du Centre de gestion, par chapitre, tel que présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT BA

Chapitre budgétaire	BP2024	BP2025
011 - Charges à caractère général	1 447 550,00 €	1 391 701,00 €
012 - Charges de personnel	107 000,00 €	135 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 560 550,00 €	1 529 701,00 €

Chapitre budgétaire	BP2024	BP2025
013 - Atténuation de charges	450,00 €	- €
70 - Produit des activités	1 355 000,00 €	1 287 600,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	205 100,00 €	242 101,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 560 550,00 €	1 529 701,00 €

Pour extrait conforme,
Le Président,

Philip SQUELARD